



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

GE

iKompar Sàrl, à Chêne-Bourg, CHE-401.906.052 (FOSC du 24.02.2015, p. 0/2007341). Schlaepfer Elisabeth n'est plus associée ni gérante; elle a cédé ses 330 parts de CHF 100 à Schlaepfer Léonard, de Genève, à Chêne-Bourg, nouvel associé pour 330 parts de CHF 100; lequel associé est en outre nommé gérant-président avec signature collective à deux. Capital porté de CHF 60'000 à CHF 130'000, par l'émission de 700 parts de CHF 100 avec obligation statutaire de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts, souscrites par les associés-gérants, Schlaepfer Léonard, désormais titulaire de 715 parts de CHF 100, et Heck Guillaume, désormais titulaire de 585 parts de CHF 100. Transformation: La société à responsabilité limitée 'iKompar Sàrl' a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 09.12.2015 et bilan au 30.11.2015, présentant des actifs de CHF 69'876.59 et des passifs envers les tiers de CHF 9'562.22, représentant après augmentation du capital des actifs de CHF 139'876.59 et des passifs envers les tiers de CHF 9'562.22, contre attribution aux associés de 1'300 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: **iKompar SA**. But modifié: développer, promouvoir et commercialiser une plateforme internet permettant la comparaison de tarifs, ainsi que l'offre de services de transport de marchandises; la société exploite sous le logo 'expedismart' (cf. statuts pour but complet). Radiation de l'obligation statutaire de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts. Capital-actions: CHF 130'000, entièrement libéré, divisé en 1'300 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Transformation des 1'300 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts, en 1'000 actions de CHF 100, ordinaires et 3'000 actions de CHF 10, privilégiées quant au droit de vote, toutes nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 130'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, ordinaires et 3'000 actions de CHF 10, privilégiées quant au droit de vote, toutes nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: par courrier recommandé, fax ou courriel. Nouveaux statuts du 09.12.2015. Schlaepfer Léonard et Heck Guillaume, jusqu'ici gérants, deviennent administrateurs et continuent de signer collectivement à deux. Schlaepfer Léonard est nommé président.

Registre journalier no 20370 du 17.12.2015 / CHE-401.906.052 / 02557235

